

Personne de contact :

Henri Krecké
Secrétaire communal
henri.krecke@differdange.lu
Téléphone : 58 77 1 – 1214
Fax : 58 77 1 – 1210

**Aux membres du Conseil communal de
la Ville de Differdange**

Objet : convocation à la séance du conseil communal du 29 novembre 2024

Madame, Monsieur,

Par la présente, vous êtes priés de bien vouloir assister à une réunion du Conseil communal qui aura lieu le vendredi 29 novembre 2024, à 8.00 heures, dans la salle des séances de l'Hôtel de Ville à Differdange avec l'ordre du jour présenté ci-dessous.

Séance publique :

- 1) Communications du collège des bourgmestre et échevins.
- 2) Finances communales : présentation du budget rectifié 2024 et du budget initial 2025 par le collège des bourgmestre et échevins.
- 3) Plan d'aménagement général et projets d'aménagement particuliers : modification ponctuelle du PAG à Differdange portant sur la restructuration des parties écrite et graphique et modification de l'article 10 concernant les emplacements de stationnement – saisine du conseil communal suivant article 10 de la loi du 19 juillet 2014 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.
- 4) Office social de Differdange : budget rectifié 2024 et budget initial 2025.
- 5) Ecole de Musique : organisation scolaire définitive 2024/2025 – 2^e validation.
- 6) Actes et conventions :
 - a) acte notarié de constatation et acte de vente en état futur d'achèvement avec la société VOI s.à r.l. concernant le projet immobilier de logements dédiés et abordables au n° 98 de l'avenue du Parc des Sports à Oberkorn (Ancien Maxim's) ;
 - b) acte notarié visant l'acquisition d'une maison unifamiliale sise à Niederkorn, 38, rue des Lignes, ainsi qu'un terrain de 6,55 ares sis à Niederkorn au lieu-dit « Auf dem Kirchenpaerchen » ;
 - c) convention signé avec l'État du Grand-Duché de Luxembourg relative aux participations financières concernant la vente de 24 logements dans le Gravity Tower ;
 - d) contrat de vente de « Lent'z en Chalet » portant sur l'acquisition d'un chalet modulaire en bois ;
 - e) convention entre les communes de Differdange, Käerjeng, Pétange et Sanem au sujet de l'enseignement musical ;
 - f) contrat de prestation de service de transport de nuit « Night Card » ;

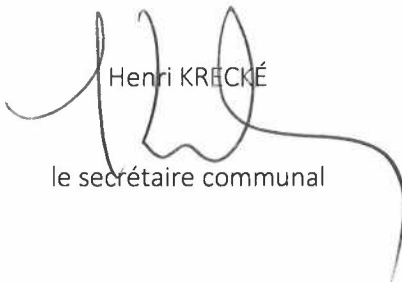
Convocation à la séance du conseil communal du 29 novembre 2024

- g) avenant à la convention bipartite 2024 du service d'éducation et d'accueil signé avec l'État du Grand-Duché de Luxembourg pour le Foyer de Jour « Kornascht » et la « Bëschcrèche » ;
 - h) 2^e avenant au contrat de location portant sur un terrain de 46,30 ares aux abords de la rue Woier à Oberkorn ;
 - i) contrat de bail d'un atelier d'artiste au n°58 de la Grand-rue à Differdange.
- 7) Règlements communaux :
- a) relevé des nuits blanches officielles pour l'année 2025 ;
 - b) introduction de tarifs des cours sports-loisirs pour enfants et personnes à besoins spécifiques au chapitre « F-1 Piscines et sports pour tous » et adaptation des tarifs au chapitre « E-5 Vente de bois » du règlement des taxes, tarifs et prix ;
 - c) modification du règlement de circulation ;
 - d) règlements temporaires de circulation.
- 8) Changements au sein des commissions consultatives et des groupes de travail.

Séance non-publique :

- 1) Personnel communal :
- a) nomination définitive d'un fonctionnaire communal appartenant au groupe de traitement A1, sous-groupe administratif pour les besoins du service logement ;
 - b) nomination d'un employé communal appartenant au groupe d'indemnité A2, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du service technique ;
 - c) décision dans le cadre d'une mesure disciplinaire.

Pour le collège des bourgmestre et échevins :


Henri KRECKÉ
le secrétaire communal


Guy ALTMEISCH
le bourgmestre